

Quinze ans aux 35 heures

Par Direct Matin, publié le 15 Décembre 2014 à 07:51

GooglePlus Facebook Twitter Pinterest LinkedInCommentez cet article Envoyez le par mail Imprimez le



(Illustration). La loi de réduction de travail a été adoptée le 15 décembre 1999[Domaine Public]

Adoptée par l'Assemblée le 15 décembre 1999, la loi Aubry n'a, depuis, jamais cessé d'alimenter les polémiques, aussi bien à droite qu'à gauche.

Il avait fallu des mois pour accepter les 35 heures. Il y a quinze ans jour pour jour, le 15 décembre 1999, **la loi de réduction du temps de travail** portée par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, **Martine Aubry**, était adoptée à l'Assemblée nationale. Ce texte, qui concrétisait une promesse faite par François Mitterrand dès 1981, est depuis devenu **un symbole de la politique de gauche**. Si des aménagements ont pu y être apportés, aucun des gouvernements au pouvoir ne s'est risqué à le supprimer. Pourtant, les 35 heures n'ont cessé d'être contestées par la quasi-intégralité des forces politiques.

Une loi emblématique

«**Du temps pour soi, une chance pour l'emploi.**» Le slogan, popularisé à l'époque par le service d'information du gouvernement, résume les ambitions de l'équipe Jospin. En abaissant la durée légale du travail à 35 heures, après un passage à 39 heures en 1982, celui-ci comptait faire d'une pierre deux coups. D'un côté, il s'agissait de **stimuler la création d'emplois**, en partageant au mieux le volume de travail au sein de la population française. De l'autre, la réforme devait permettre aux salariés de mieux articuler vie professionnelle et vie privée, en offrant **plus de temps libre** pour la seconde.

Mais le texte a réveillé la colère du patronat, qui voyait dans ces dispositions un carcan qui freinerait les entreprises et la croissance. Quant à la droite, elle dénonçait **une perte de la valeur du travail**, estimant que les 35 heures encourageaient les Français à se concentrer plus volontiers sur leurs loisirs que sur les tâches qui les attendaient au bureau. Et ces critiques ont perduré depuis, faisant de la loi Aubry l'une des plus polémiques de toutes.

Critiquée mais jamais abandonnée

En dix ans de pouvoir, jamais la droite n'est revenue sur les 35 heures. Pourfendeur de la première heure du dispositif, Jacques Chirac a estimé, durant son deuxième mandat, qu'il était trop populaire pour s'y attaquer. Après son arrivée au pouvoir en 2007, Nicolas Sarkozy a **assoupli les modalités des heures supplémentaires**, notamment en les défiscalisant. Mais le procès des 35 heures ne connaît pas de clivage politique.

La gauche aussi a pointé la mesure du doigt, notamment en cas de défaite. Celle de Lionel Jospin, en 2002, celle de Ségolène Royal, en 2007, ont été imputées à cette «loi trop rigide» pour Jack Lang, «trop uniforme» selon Dominique Strauss-Kahn. En 2011, Manuel Valls, alors candidat à la primaire socialiste, a appelé à «**déverrouiller**» **les 35 heures**, déclenchant un tollé. Et l'élection de François Hollande, l'année suivante, n'a pas calmé le jeu. De Jean-Marc Ayrault à Emmanuel Macron, la question de l'assouplissement du dispositif n'a cessé de revenir sur la table.

L'abandon d'une mesure aussi symbolique, encore considérée par beaucoup comme **un acquis social essentiel**, reste peu probable. Et la levée de boucliers que suscite chaque déclaration choc montre que le sujet reste très sensible. Mais en multipliant les ballons d'essai, la gauche semble néanmoins bien décidée à ne plus en faire un tabou.